

"(3) Subject to the plan of organization approved under this section and subject to subsection (4), the Board may appoint persons for a term or during pleasure to fill the positions established by the plan, prescribe their conditions of employment and provide for their promotion, salary and salary increases, but where applicable, the condition of employment relating to payment of gratuity on death pursuant to the Financial Administration Act apply to the persons appointed under this section."

"(3) Sous réserve du plan d'organisation approuvé selon le présent article et sous réserve du paragraphe (4), l'Office peut nommer des personnes, pour une durée déterminée ou à titre amovible, qui occuperont les postes établis par le plan, prescrire les conditions de leur emploi et pourvoir à l'avancement, aux traitements et aux augmentations de traitement de ces personnes, mais, lorsqu'elle est applicable, la condition d'emploi relative au paiement d'une gratification au décès sous l'autorité de la Loi sur l'administration financière, s'applique aux personnes nommées en vertu du présent article."

PUBLIC SERVICE EMPLOYMENT ACT

LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

22. Paragraph 5(d) of the Public Service Employment Act is repealed and the following substituted therefor:

22. L'alinéa 5 d) de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique est abrogé et remplacé par ce qui suit:

"(d) establish boards to make recommendations to the Commission on matters referred to such boards under section 6, to render decisions on appeals made to such boards under sections 21 and 31;"

"d) établir des comités pour soumettre à la Commission des recommandations sur les questions déférées à ces comités aux termes de l'article 6, pour rendre des décisions sur les appels portés devant ces comités aux termes des articles 21 et 31."

23. Subsection 6(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

23. Le paragraphe 6(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

"6.(1) The Commission may authorize a deputy head to exercise and perform in such manner and subject to such terms and conditions as the

"6.(1) La Commission peut autoriser un sous-chef à exercer, de la manière et aux conditions qu'elle fixe, tout pouvoir, fonction et devoir